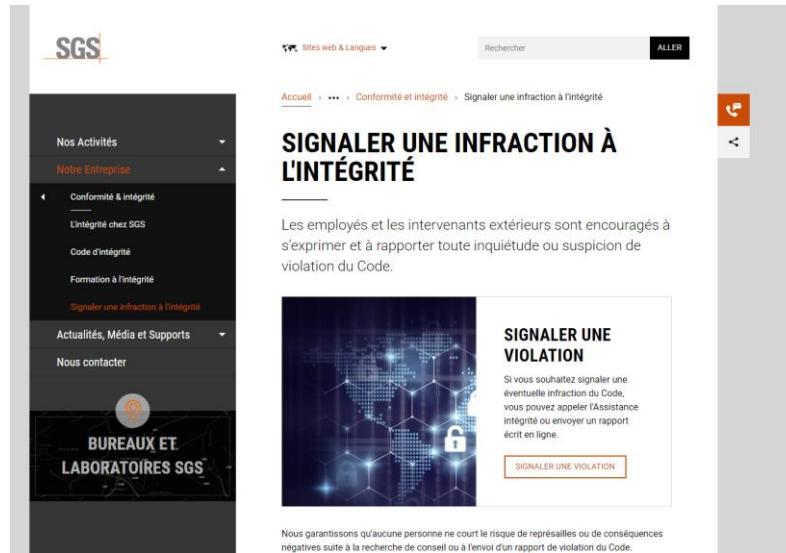


COMMENT EMETTRE UNE ALERTE SUR LA PLATEFORME SGS ?

Dans ce guide, nous vous expliquons comment utiliser la nouvelle plateforme SGS dédiée à la ligne d'alerte, du point de vue d'un utilisateur.

Pour émettre une alerte, rendez-vous sur le site internet du groupe SGS France à l'adresse suivante : <https://www.sgsgroup.fr/fr-fr/our-company/compliance-and-integrity/report-integrity-violation>

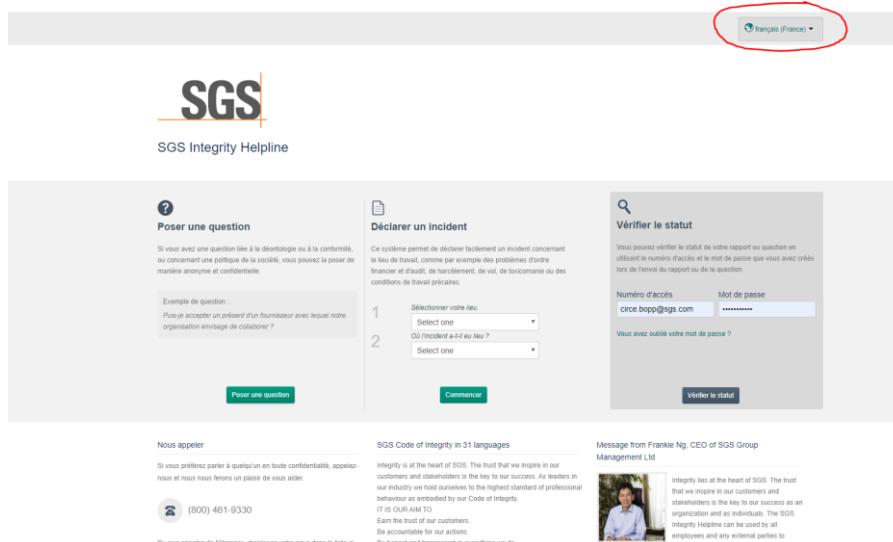
Vous devriez arriver sur la page ci-après :



The screenshot shows the SGS website's navigation bar with links like 'Nos Activités', 'Notre Entreprise', and 'Conformité & intégrité'. The main content area is titled 'SIGNALER UNE INFRACTION À L'INTÉGRITÉ'. Below this, a sub-section is titled 'SIGNALER UNE VIOLATION' with a button labeled 'SIGNALER UNE VIOLATION'.

Depuis cette page, vous pourrez directement vous rendre sur la plateforme SGS dédiée vous permettant d'émettre une alerte. Cette plateforme est fournie en collaboration avec notre prestataire Convergent.

La plateforme se présente comme ci-dessous, et vous permet de changer de langue si nécessaire via l'onglet et haut à droite :



The screenshot shows the SGS Integrity Helpline platform. At the top right, there is a language selection dropdown menu with 'français (France)' selected, circled in red. The main interface has three main sections: 'Poser une question' (Ask a question), 'Déclarer un incident' (Report an incident), and 'Vérifier le statut' (Check status). Each section has its own sub-forms and buttons. The 'Poser une question' section includes a note about accepting a proxy and a 'Poser une question' button. The 'Déclarer un incident' section includes a note about reporting incidents and a 'Déclarer un incident' button. The 'Vérifier le statut' section includes a note about checking the status of reports and a 'Vérifier le statut' button.

Vous pouvez alors commencer la procédure en indiquant le lieu où s'est déroulé l'incident, ainsi que votre localisation en tant qu'émetteur.

Suite à cela, vous recevrez un message d'alerte vous précisant que la plateforme n'a pas vocation à remplacer les forces de l'ordre, et qu'elle ne constitue pas une assistance téléphonique d'urgence. En effet, il est possible que votre alerte ne soit pas lue immédiatement par le référent France.

Pour émettre votre alerte sur la plateforme, vous devrez d'abord décrire les faits que vous souhaitez signaler. Dans cette partie, nous vous invitons à donner le plus de détails possibles sur les circonstances de l'incident, afin que le référent France puisse enquêter sur ces faits efficacement. Vous pouvez également préciser quelles sont les parties en cause, qu'elles soient victimes, témoins, ou à l'origine de l'incident.

1 Raconter ce qu'il s'est passé 2 Relire votre rapport 3 Terminé

Raconter ce qu'il s'est passé

Organisation: SGS Group Management Ltd

1 Détails du problème et parties concernées

Description *

65,536 characters remaining

Qui est concerné ?

Ajouter

On vous demandera ensuite d'indiquer le lieu auquel l'incident s'est produit ainsi que sa date. Vous pouvez soit choisir une adresse de bureau de SGS, soit remplir vous-même une adresse. Quant à la date, une date précise peut être indiquée si vous en avez connaissance, ou une période générale si vous n'avez pas cette information (voir la capture d'écran à la page suivante).

2

Date et lieu du problème

Veuillez indiquer où le problème a eu lieu *

 Lieu de l'entreprise[Cliquez ici pour sélectionner un emplacement de compagnie dans une liste](#) Autre lieu

Entrez une adresse, un lieu ou des informations sur le lieu



Veuillez indiquer quand le problème a eu lieu *

 Je connais la date et l'heure exactesDate Heure Je vais indiquer une période générale

Entrez une période générale (par ex. li

A l'appui de votre alerte, vous pouvez également ajouter tous les documents que vous estimez pertinents (photographies, e-mails, fichiers excel, etc.) via l'onglet suivant :

3

Téléchargements de photos ou fichiers



Pour joindre des fichiers, glissez et déposez-les ici ou

sélectionnez-les ci-dessous

[Choisir un fichier](#)

Aucun fichier choisi

La dernière partie du formulaire, « Donnez-nous plus d'informations sur vous », porte sur vous en tant qu'émetteur de l'alerte. Vous pouvez partager votre nom et vos coordonnées, rester anonyme vis-à-vis de l'organisation (personne au sein du groupe n'aura accès à votre identité, mais le prestataire pourra vous contacter s'il y a des choses à compléter au sein du formulaire), ou rester entièrement

anonyme. Nous vous conseillons toutefois de partager vos noms et coordonnées - qui ne seront accessibles que par le directeur de la compliance en France et deux membres du service compliance à Genève et qui ne seront en aucun cas transmis à votre manager ou au service des ressources humaines. Ceci nous permettra de vous contacter et de vous informer des suites de l'enquête menée par le référent en France.

Après avoir complété ces champs, vous serez invité à relire votre formulaire afin de vérifier que les informations que vous y avez indiquées sont correctes.

The screenshot shows a user interface for reporting an incident. At the top, there are two buttons: a yellow one with a checkmark labeled 'Raconter ce qu'il s'est passé' (Tell what happened) and a red one with the number '2' labeled 'Relire votre rapport' (Review your report). Below these buttons is a section titled 'Relire votre rapport' (Review your report). This section contains a summary of the user's input:

Organisation	SGS Group Management Ltd
Description	TEST
Emplacement	AE, Abu Dhabi
Date / Heure	TEST
Votre confidentialité	L'anonymat complet
Relation avec l'organisation	Je suis un ancien employé

At the bottom of this summary section is a green 'RETOUR' (Return) button.

Si le rapport rédigé vous convient, vous devrez créer un mot de passe et une question sécurisée qui vous permettront d'accéder ensuite au rapport afin de pouvoir suivre son traitement par le référent en France.

A ce titre, prenez garde à bien enregistrer la référence qui vous est communiquée à la suite de l'envoi de votre formulaire. Cette référence vous servira en effet à accéder à votre rapport à l'aide du mot de passe créé.

Une fois l'alerte confirmée, nous vous invitons à souvent vérifier votre alerte sur la plateforme afin de pouvoir répondre aux messages et demandes d'information complémentaires qui vous seront potentiellement adressées par le référent, ceci afin de rendre le processus plus rapide et efficace.

Nous espérons que cette notice explicative vous semble assez claire, mais si vous aviez des questions complémentaires n'hésitez pas à contacter votre équipe compliance en France.

Le Directeur de la Compliance
Groupe SGS France
Patrick Schwartz